

R. B¹



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département de la Corrèze

Commune de Laroche-près-Feyt

A -
16 pages

Registre d'enquête publique

OBJET :

Enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la SAS Eveowatts 12 relatif à la création d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Laroche-près-Feyt, au lieu dit « La Tinsougnette », d'une puissance de 8,07 Mwc sur une surface clôturée de 7,5 ha pour une emprise au sol de 3,6 ha.

CR

En exécution de l'arrêté du 25 juillet 2023 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée la SAS Eveowatts 12 relatif à la création parc photovoltaïque au sol situé sur le territoire de la commune de Laroche-près-Feyt.

je soussigné, René Baudoux, commissaire enquêteur, ai ouvert ce jour le présent registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur contenant 16 pages, pour recevoir les observations du public pendant la durée de l'enquête publique soit du vendredi 1^{er} septembre 2023 au lundi 02 octobre 2023 inclus.

A Laroche - Près - Feyt, le 29 Août 2023

Signé : le commissaire enquêteur

Le cadre ci-contre doit comporter, le nom et le prénom du commissaire enquêteur

Observations :

(Préciser pour chacune le nom de la personne, l'objet, la date et l'heure auxquelles elle est transcrite, ainsi que le n° d'ordre : n° 1, 2, etc...)

Depôt le 16 Septembre 2023 par Madame Nicole MASSIAS domiciliée 5 Le Malconnet à Laroche - Près - Feyt

d'une note manuscrite relative au projet de parc photovoltaïque.

32

Depôt également le 16 Septembre 2023 par Monsieur MASSIAS André résident 5 Le Malconnet à Laroche - Près - Feyt d'une note dactylographiée

relative au projet de parc photovoltaïque

3

CB

Nicole MASSIAS
5 LE MALCORNET
19340 LAROCHE-PRES-FEYF


le 16/09/2023.

1^o = 1 OUI au parc photovoltaïque.

Nous n'avons pas le droit de nous opposer à ce projet. Ce serait égoïste de notre part.

Peau ou pas peau, la question n'est pas là. Il faut de l'électricité.

Si nous ne le faisons pas, d'autres vont le faire sur leur commune, alors ne regardons pas passer "le train", agissons !



CP

M. MASSIAS André
5 Le Malcornet
19340 LAROCHE PRES FEYT

A Laroche Près Feyt, le 16/09/2023

n° 2

Je viens témoigner mon soutien au projet de production électrique par l'installation d'un champ de panneaux solaires.

Je pense qu'il est urgent de booster l'installation des énergies renouvelables .

Même si elles peuvent être considérées comme polluantes visuellement cela me semble bien minime par rapport aux inconvénients du nucléaire (réchauffement des cours d'eau et surtout la production de déchets très dangereux à durée de vie très longue).

Et je pense aussi qu'il est important de rappeler que aucun conflit avec d'autres états ne nous privera de vent et de soleil.

La France ne produit pas un gramme d'uranium enrichi et nous sommes dépendants de pays qui peuvent à tout moment décider de suspendre leurs livraisons d'uranium.(Ex la Russie qui est un de nos gros fournisseurs)



5
 Mlle Lorraine Nelly
 8 Le Malcornet
 19340 La Roche Prés Fert.

n° 3

le 16/09/2023.

Je vous par ces quelques mots en
 relation au projet - des panneaux solaires.
 En effet, je pense qu'il est important
 aujourd'hui de trouver une solution alternative
 aux énergies nucléaires.

Il faut prendre les devants et mettre en
 place aujourd'hui de nouvelles solutions plus
 saines pour les générations à venir.

Lorraine

THOMAS PATRICE
 LE MALCORNET
 19340 LA ROCHE PRÉS.FERT

n° 4

- UN PROJET DE PRODUCTION D'ELECTRICITE QUE
 JE CONSIDERE COMME PROPRIETE EST TOUJOURS LE BIEN
 VENU DANS UN CONTEXTE ACTUEL OU NOUS DIRIGEONS VERS
 LE TOUT ELECTRIQUE -

- C'EST UNE MANNE FINANCIERE NON NEGLIGEABLE
 POUR UNE COMMUNE QUI A UN BUDGET TRES SERRE

Thomas

CHEVALIER Pierre
36 MONTFELBOUILLOUX
19340 LAROCHE PRÈS FEYT

LAROCHE PRÈS FEYT le 16/09/2023

n° 5

La commune de LAROCHE PRÈS FEYT a le droit de participer à la fourniture énergétique nationale. Le projet contribue à l'indépendance énergétique de la France et en conséquence à la réduction des importations d'énergie fossile.

Le projet de central photovoltaïque au sol sur la commune de LAROCHE PRÈS FEYT représente 4000 € sur 40 ans au budget de la commune, soit plus que la dotation globale de fonctionnement de l'Etat.

12000 € par an pendant 40 ans pour la Communauté de Communes

15000 € par an pendant 40 ans pour le département

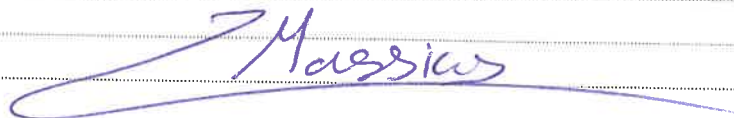
Sur ce territoire hyper rural, c'est un aspect financier non négligeable pour les collectivités.



MASSIAS Arrien
5 Le Mabornet
19340 LAROCHE PRÈS FEYT

le 16 septembre 2023

n° 6 Je suis favorable au champ de panneaux photovoltaïque sur la commune de LAROCHE PRÈS FEYT, cela représentera un revenu non négligeable pour notre petite commune.



OR

CHEVALIER Fabien
6 le Montelbaillouze
19340 Laroche Pres Feyt

n° 7

Je donne un avis favorable au panneau
photovoltaïque sur la commune de Laroche
Pres Feyt ce projet paraît plus viable d'après
que le projet éolien qui divise la population de
la commune de dénaturation beaucoup plus en ayant
un rendement inférieure.

BOUTON Yvette
1 place de l'église
19360 LAROCHE PRES FEYT

le 18/09/2023

n° 8

Je tiens à faire part de mon soutien au
projet d'installation de panneaux photovoltaïques
sur la commune de Laroche Pres Feyt pour plusieurs
raisons :

- nécessité de trouver de nouvelles énergies
- implantation bien "choisie" sur la commune
- faible impact sur le paysage, la nature...
- apport financier non négligeable pour le budget communal.

Je pense que ce projet est bien mieux choisi que
celui du parc éolien auquel je suis toujours opposé
pour les raisons énoncées lors de l'enquête publique
le concernant.

n° 9

Decay Gisèle
5 rue du Puy de Sancy
19340 Laroche Pres - Feyt

Vive les panneaux photovoltaïques
à bas ! les éoliennes

CP

Pascal BARRIERE
8 le PONDAVIS
19360 LAROCHE PRÈS FEYT

le 20.09.2023

n° 10 Depuis quelques années, nous voyons une tendance à accélérer la production d'énergies renouvelables sur notre territoire pour pallier au manque de production qu'il peut y avoir et à une consommation qui augmente fortement. Ce projet m'est favorable et je trouve important que notre petite commune de 80 habitants participe à cet élan national de productivité d'énergie renouvelable. Les terrains communaux sont un emplacement idéal pour ce projet avec une implantation bien réfléchie. Les retombées financières sur notre commune et sur notre territoire seront très importantes et mériteraient à notre budget qui ne permettrait pas un entretien et des travaux suffisants sur notre commune de LAROCHE PRÈS FEYT.

Thomas Alexandra et Lourdaou Pascal

72 le PONDAVIS

19360 LAROCHE PRÈS FEYT

n° 11 Par ces quelques mots, nous témoignons de notre soutien aux projets des panneaux sur la commune. C'est une bonne alternative pour la production renouvelable avec une pollution visuelle minimale sur le paysage et l'environnement autour. Celle-ci offrirait un complément financier pour la commune qui aiderait aux besoins de celle-ci.



n° 12 BARRIERE Marie Laure
8 le PONDAVIS
19360 LAROCHE PRÈS FEYT.

le 20.09.2023

Je suis favorable au projet du parc photovoltaïque sur le site. Le déploiement des énergies renouvelables est une bonne alternative pour réduire notre dépendance énergétique. Ce projet apportera également un revenu non négligeable pour notre petite commune.





CHEVACIEN Jean Francois
3 Le Montelbaillere
19340 LAROCHE PRES FEYT

n°=13

Je suis favorable au projet photovoltaïque au sol, les énergies renouvelables sont nécessaires pour notre dépendance énergétique.

Fabienne LAINO
3 Rue de la Léouzette
19340 LAROCHE PRES FEYT

~~Michel LAINO~~ Juliette LAINO

Entre le peste et le choléra !! Choisissons plutôt les panneaux photovoltaïques.

n°=14

Jacques Loursour ch.
16 Le Falconnet
19340 Laroche près Feyt

le 21 09 2023

n°=15 Favorable au projet de panneaux photovoltaïque au sol, sur un emplacement de choix. Un bon moyen d'améliorer le budget de notre petite commune

Michelle CHARPENTIER
17, rue du Puy de Sancy
19340 Laroche. Près Feyt.

Le 27 Septembre 2023

n°=16

Favorable au projet :

Pouvons participer à une réunion organisée par les promoteurs du projet et par les élus et fait donc un moment d'information et

CP

d'échange opportuns, réunion d'information
indispensable pour un tel projet.

Au cours de cette réunion, nous avons appris
que celui-ci datait de 2018 et est prêt à rentrer
dans sa phase de réalisation. ... Question,

pourquoi cette information si tardive ?
De plus, en rentrant de cette réunion, je
n'ai pu m'empêcher de relire votre programme
des dernières élections municipales, de 2022.

Surprise, grand silence sur ce projet, fermeté
moi de parler d'une omission de votre part !

En ma qualité d'électrice, je tenais à vous
faire savoir mon total désaccord non pas,
sur le projet, qui a mon assentiment,
mais sur votre manière de concevoir l'infor-
mation due aux électeurs et électrices de
notre commune.

H. Chapeletier

Marie Françoise FILALI

1 Impasse de la Motte féodale 19340 La Roche Feryt

N° 17 Je suis très favorable à ce projet de panneaux photovoltaïques
au sol qui n'impacte pas les paysages comme les toitures
et engendrent beaucoup moins de nuisances - cela
permet aussi de diversifier les sources d'énergie.



Filali Adib Abderrahim

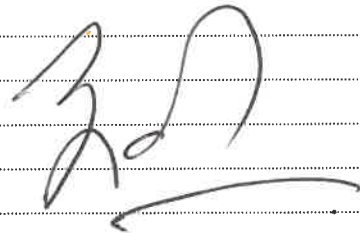
1 Impasse de la Motte Féodale. La Roche près Feryt

N° 18 Excellente idée d'implanter des panneaux solaires
pour l'indépendance énergétique - projet à multiplier
En plus des panneaux solaires, quelques éoliennes
seraient les bienvenues -



Réception par le Secrétariat
de la Mairie de Laroche-près-Feyt
d'un courriel de M² Franck Rebuzzi
maire de Feyt concernant le
projet de parc photovoltaïque au
sol sur la commune de
Laroche - près - Feyt

Ce document a été ~~soigne~~ fait à après
au registre d'enquête le 24/01/2023
à 13h 40 -



Enquête Publique

Projet de création d'un Parc Photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Laroche-près-Feyt.

m^o 19

Après avoir pris connaissance des différents éléments, ce projet répond à mon sens, aux attentes légitimes de l'ensemble des acteurs et s'inscrit pleinement, dans le contexte actuel souhaité par notre gouvernement au travers de la loi d'accélération, d'ailleurs qui mieux que les élus locaux en territoire rural, voir très rural, sont à même de déterminer des zones à potentielles d'énergie renouvelable, et contribuer ainsi activement au bien commun.

Pour moi, la multiplicité des systèmes de production d'énergie, Photovoltaïque, Eolien, Hydroélectrique, Méthanisation, ne s'opposent pas, bien au contraire ils se complètent, l'opportunité de cette multiplicité, réalité de demain, s'inscrit dès aujourd'hui, dans la volonté d'un retour à une indépendance industrielle, en débutant ce processus, pourquoi pas, par des énergies renouvelables, maîtrisées, raisonnées, à taille humaine, sans s'exposer aux dangers irréversibles d'accident ou de traitement de déchets millénaires.

C'est pourquoi le dossier réglementaire, très complet, du projet de création d'un Parc photovoltaïque au sol sur le territoire communal de Laroche-Près-Feyt, présenté à l'information-consultation des citoyens, dans le cadre de l'enquête publique, répond à l'ensemble de mes attentes, de mes interrogations et me permet de me prononcer favorablement à sa réalisation.

Merci de votre attention.

Franck Rebuzzi
24 Veyrières de Feyt
19340 Feyt

Madame Levasseur et Monsieur Levasseur - le 02/04/23.
13 Rue de Rey de Sancy - 19340 Laroche Près Feyt.
Nous sommes favorable au projet, mais avons juste
une question concernant les risques et les solutions
en cas d'incendie liés aux panneaux?

~~Levasseur~~

Néonien MALLET Joseph 1. Tremoulins.

Laroche - près - Feyt.

Je me suis pas opposé au projet de parc
photovoltaïque - Néanmoins les parcelles
concernées par le projet ont été réhabilitées
en terrain agricole et louées à des agriculteurs.
Pourquoi le projet n'est-il pas un projet
agrovoltaïque qui serait un bon compromis
entre l'agriculture et le projet photovoltaïque -
encourage?

Il conviendrait de veiller à ne pas transformer tous
les terrains agricoles en projet de parcs
voltaïques au risque d'~~de~~ augmenter
encore davantage les exportations
alimentaires pour nourrir la population.

Je regrette le manque de transparence ^{et de concertation} entre les
agriculteurs touchés par le projet, la commune et le
porteur du projet -

er

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Lined paper with 30 horizontal dotted lines for writing.

Clôture de l'enquête

Le 2 octobre 2023 à 16 heures _____, le délai d'enquête étant expiré, je soussigné René Baudoux, agissant en qualité de commissaire enquêteur, déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public :

du vendredi 1^{er} septembre 2023 au lundi 02 octobre 2023 inclus

Ce registre contient :


18 observations, propositions et contre-propositions,

3 lettres et notes reçues ou déposées en mairie pendant la durée de l'enquête (tous ces documents sont annexés au présent registre).

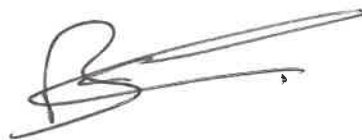
A Larochette-pier-Feyt, le 2/10/2023

Signé : le commissaire enquêteur

Le cadre ci-contre doit comporter, le nom et le prénom du commissaire enquêteur


R. BAUDOUX

1^{er} adjoint. Pascal BARRIERE



CP